

AGENCE ROSSI
Ingénierie - Urbanisme - Paysage - Géomètres Experts
Siège social: 50 rue Suarez 73200 ALBERTVILLE
Tel.: 04.79.37.61.75 - Fax: 04.79.37.63.67

AGENCE ROSSI
URBANISME
RÉFÉRENCE: 21-118

PLU
Plan Local d'Urbanisme

AUSOIS
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

4.2 REGLEMENT GRAPHIQUE
4.2.2 Village
Echelle: 1/2000
Modification n°1
DOSSIER D'APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 30 mai 2022

LEGENDE

U

ZONES URBAINES

Ua

Secteur urbanisé ancien dense

Ub

Secteur urbanisé récent dense

Uc

Secteur urbanisé récent moins dense

Uce

Secteur urbanisé à vocation mixte habitat et économie

Uh

Secteur urbanisé destiné aux hébergements hôteliers et touristiques

Ue

Secteur urbanisé réservé aux activités économiques

Uea

Secteur urbanisé réservé aux activités agricoles et économiques

Uep

Secteur destiné à des constructions et équipements publics

Uj

Secteur de jardins potagers

AU

ZONES A URBANISER

AUt

Secteur destiné prioritairement à de l'hébergement touristique marchand

A

ZONES AGRICOLES

Aa

Secteur destiné à la protection des terres agricoles et du paysage

Ab1

Secteur agricole du village dans lequel les constructions et installations nécessaires aux activités agricoles peuvent trouver place

Ab2

Secteur agricole d'alpage dans lequel les constructions et installations nécessaires aux activités agricoles peuvent trouver place

Ac

Secteur agricole dans lequel une activité de chenil est autorisée

Arh

Secteur agricole de taille et capacité limitées où peuvent être aménagés des restaurants et hôtels d'altitude

N

ZONES NATURELLES

N

Secteur naturel

Nca

Secteur destiné au camping

NL/NL1

Secteur destiné aux sports et loisirs -dont La Buidonnière (NL1)

Np

Secteur d'intérêt patrimonial

Npk

Secteur destiné à du parking

INDICES ET SECTEURS

P

Bâtiment d'exploitation agricole impliquant les distances d'éloignement réciproque

C

Chalet d'alpage ou bâtiment d'estive

RA

Restaurant d'altitude

Re

Refuge

Secteur destiné à la pratique du ski alpin (existant, extension hors champ UTN et UTN structurante)

Secteur destiné à la pratique du ski nordique

Secteur destiné à la pratique de loisirs hivernaux (chiens de traîneaux)

Périmètre concerné par une OAP

Périmètre concerné par l'impossibilité de construire tant que les problématiques liées à l'assainissement ne sont pas résolues

Linéaire sur lequel la destination des constructions est réglementée (mixité fonctionnelle)

Tracé d'un cheminement piétonnier à créer (article L.151-38 du code de l'urbanisme)

Périmètre d'étude du PPRI de l'Arc, dont secteur à risque

Périmètre d'étude de la carte des aléas

Périmètre d'étude des risques sur le secteur des Moulins

ESPACES OU SECTEURS CONTRIBUANT AUX CONTINUITES ECOLOGIQUES ET A LA TRAME VERTE ET BLEUE

Zone humide et son espace de fonctionnalité

Zone Natura 2000

Coeur du Parc National de la Vanoise

Pelouses sèches

Pelouses xériques identifiées au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme

DIVERS

Bâtiments rajoutés sur le cadastre (à titre indicatif)

Bâtiments inexistant (à titre indicatif)

Barrages (à titre indicatif)

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS			
Bénéficiaire: commune d'aussois			
ER1	chemin piéton	Rue St Nicolas	122 m²
ER2	élargissement de la voirie (1,50 m)	St Nicolas	118 m²
ER3	chemin piéton	La Dottaz	356 m²
ER4	parking	La Dottaz	1248 m²
ER5	élargissement de la voirie	Sous l'église	122 m²
ER6	extension de la salle des fêtes et aménagement des abords	rue de la Villette	771 m²
ER7	chemin piéton	Mottets	38 m²
ER8	parking	rue de l'Artisanat / Mottets	230 m²
ER9	parking	La Fintan	185 m²
ER10	chemin piéton	Mottets	187 m²
ER11	parking	St Sébastien	2146 m²
ER12	élargissement de la voirie et chemin piéton	St Sébastien	306 m²